

**SAS IFOR**

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

[www.ifec.fr](http://www.ifec.fr)

## Les temps partiels : risques - réglementation - calculs

**PUBLIC**

Tout public

**DUREE**

0,5 jour(s) - 2 h

Nb minimum de participants : 8

**PRE REQUIS**

AUCUN

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Connaître la réglementation du temps partiel
- Savoir calculer le temps partiel
- Evaluation des risques pour le gestionnaire de paie

**CONTENU PEDAGOGIQUE**

- Durée (maximale et minimale)
  - Contractuelle
  - Au-delà de la durée contractuelle
  - Organisation de la durée : hebdomadaire, mensuelle, annuelle
- Rémunération
  - Heures contractuelles
  - Heures complémentaires
  - Complément d'heures
- Cotisations
  - Assiette contractuelle
  - Plafond
  - Possibilité de cotiser comme un temps complet
- Droits et statut du salarié
  - Tickets restaurants, titre transports, congés payés et jours fériés
- Risques et responsabilité de l'employeur
  - Requalification temps complet

## MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Exposé

Diaporama

Support stagiaire

Echanges avec les participants tout au long de la classe virtuelle

Présentation et traitement pratique et approfondi de l'ensemble des dispositions abordées.

### Modalités de la classe virtuelle

- Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un

membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en

cas de difficultés techniques.

- Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.

- Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.

• La classe virtuelle, animée par 1 formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande

de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.

- Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités

- interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.

- Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

## EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation

## DEROULEMENT

Horaires : 10 h – 12 h

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

## FORMATEUR

**Henri CATARINA**

Consultant en paie et en social et Maître de conférences en gestion à l'Université Montpellier I où il a créé le Master Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques.

## TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 129 €

Adhérent IFEC + CJEC : 99 €

Adhérent IFEC + ANECS : 99 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 99 €

Adhérent IFEC + Inscrits à l'ordre < 5ans : 99 €

Non Adhérent IFEC : 149 €